

ÉDITION Beaune

Jeudi 5 août 2010



SAINT-BÉRAIN

PAGE 6

Cascades et tôles froissées

La 18^e édition de Stock-cars a attiré une foule nombreuse.

BEAUNE

PAGE 4

Un cirque pas comme les autres

La troupe Cirko Senso offre aussi de son temps pour les personnes malades.

CAVEAU SAINT-JACQUES

TOUTES les grandes pizzas à emporter à 9,90€*

03 80 21 75 05
nouveau numéro

Offre spéciale été

* jusqu'au 31/08/10

Restaurant - Grill - Fondues

5 bis, rue du Foubourg-Saint-Jacques - BEAUNE

(300 m de Carrefour - 150 m derrière village des antiquaires)

2317198

SAVIGNY

Une artiste peintre dans l'émotion

Geneviève Dalla Costa expose ses œuvres jusqu'au 29 août à l'office de tourisme.

PAGE 5

GEVREY

Une femme et un cheval dans les vignes

Claire Subtil travaille sa terre à l'ancienne, dans le respect de la tradition.

PAGE 9

ARNAY-LE-DUC

Un nouveau jeudi pour les Nocturnes

Les animations continuent ce soir avec un programme éclectique.

PAGE 7

MONTCEAU-ET-ÉCHARNANT. Un jeune informaticien de 31 ans est à l'origine du site Nosedéputés.fr qui a fait parler de lui la semaine dernière. **PAGE 2**

L'activité des députés observée à la loupe



« Si nous n'avions pas fait ce site, d'autres l'auraient fait car c'est dans l'air du temps ». Photo I. P.

SOMMAIRE

⊖ Temps fort	p.02
⊖ Beaune	p.03
⊖ Pays beaunois	p.05
⊖ Nolay / Chagny	p.06
⊖ Morvan / Auxois / Ouche	p.07
⊖ La Côte	p.08
⊖ Plaine de Saône	p.10
⊖ Annonces	p.11
⊖ Télévision	p.14
⊖ Détente	p.16
⊖ Météo	p.20

DÉMOCRATIE. Le site internet de Brice Person est devenu un outil d'information nationale.

Nosdéputés.fr fait un tabac

Soulagement. Le député-maire de Beaune ne figure pas parmi les députés sanctionnables.

Bénévoles. Le site Nosdéputés.fr a été élaboré et continué d'être alimenté par des bénévoles.

Le site Nosdéputés.fr est désormais repris sur le Net et par tous les journaux. Brice Person, un habitant de Montceau-et-Écharnant, est l'un de ses fondateurs.

C'est l'histoire d'une "bande de geeks" qui se retrouvent, en septembre 2009, sur un forum. Suite à un appel à projets du site d'actualité des loisirs numériques Numerama.com, ils proposent la même chose : un site consacré à l'activité parlementaire, où l'on puisse trouver, mais de façon plus organisée et plus accessible pour le citoyen, les informations présentes sur les sites de l'Assemblée nationale et du Journal officiel. C'est ainsi que naît Nosdéputés.fr.

Ce qu'on y trouve : l'activité détaillée de chacun des 577 membres de l'Assemblée nationale, jusqu'à la moindre de ses interventions en séance, des tableaux comparatifs, des études, un forum...

La bonne idée ! Car, même si l'Assemblée, depuis 2007, publie ces informations sur son site, la façon dont elles sont organisées nécessitait jusque-là, pour l'internaute curieux ou le journaliste pressé, d'y passer un temps fou.

Une avalanche d'articles de presse

Nosdéputés.fr est donc un concentré d'informations, obtenues à partir d'un système de recherche permanente, comme cela se fait déjà aux États-Unis (Data.gov), en Allemagne ou en Angleterre, où le gouvernement a même repris le système d'"open sourcing" sur son propre site, Data.gov.uk. A l'heure où se développe le "data journalisme" (traitement de l'actualité par des données, initié en France par le site Médiapart), les fondateurs de Nosdéputés.fr militent pour "l'open data" : l'ouverture des bases de données officielles des



Nosdéputés.fr délivre des informations précises et organisées sur chaque député. Photo I. P.

administrations publiques. « Pour certaines recherches, il reste très difficile d'obtenir les informations », souligne Brice Person, qui pointe un « retard de la France ».

Un travail de longue haleine

Au début, recenser « toute l'activité des députés depuis 2007 » ne fut pas une mince affaire pour les quatre bloggeurs, pourtant bien récompensés : dès son lancement, Nosdéputés.fr a attiré 35 000 visiteurs en trois jours. Une récente étude sur les sanctions pour absen-

téisme, publiée le 21 juillet, vient de déclencher une avalanche de reprises par les médias nationaux et la réaction du président de l'Assemblée Bernard Accoyer (voir encadré).

De quoi faire gonfler les statistiques du site, passé de 20 000 visiteurs en moyenne les autres mois à 42 600 en juillet.

Attention, cependant, aux dérives d'interprétation. « Ce n'est en aucune façon un site antiparlementaire, comme certains voudraient le croire ; au contraire, nous mettons en valeur le travail

parlementaire », prévient Brice Person, même si on ne doute pas que certains députés qui ne brillent pas par leur présence à l'Hémicycle, se sentent un peu pointés du doigt...

« On relaye les données, mais on ne les commente pas. » Pour Brice Person, comme pour les trois autres fondateurs de Nosdéputés.fr, le but est le suivant : « Que chaque citoyen puisse être informé de l'activité de son député ». La rendre claire, accessible et surtout, à travers la possibilité de laisser un commentaire,

RECENSER LES LOBBYISTES ACTIFS À L'ASSEMBLÉE

L'étude publiée le 21 juillet mentionne que 93 députés sont sanctionnables selon le nouveau règlement de l'Assemblée (celui-ci prévoit de réduire les indemnités des députés absents plus de deux fois par mois dans leur commission permanente du mercredi matin). L'étude précise que le montant de ces sanctions s'élève à 52 986 € et que la présence des élus en commission a doublé depuis la mise en place du nouveau règlement.

Mais cette étude n'est pas la moindre des initiatives du site Nosdéputés.fr, porté d'ailleurs par une structure associative. Le collectif Regards Citoyens milite pour que l'information des gou-

vernements soit publique, et travaille pour cela avec d'autres collectifs européens.

Le blog de Regards Citoyens relaye toutes les activités du collectif : le site Nosdéputés.fr, mais aussi le suivi d'une séance à l'Assemblée avec retransmission sur Twitter, un outil d'analyse des projets de loi baptisé « Simplifions la loi 2.0 » ou encore, dernière née, l'outil « numérisons les lobbyistes de l'Assemblée nationale ». Arrivée hier sur le site, cette application devrait permettre d'identifier, avec l'aide des internautes, les près de 15 000 personnes consultées par les députés. Elle est disponible depuis hier sur le site regardscitoyens.org.

« C'est une question de démocratie et de transparence. »

Brice Person

« faire émerger une expertise citoyenne », comme c'est encore le cas aux États-Unis depuis l'arrivée de Barack Obama.

Là encore, les bloggeurs ont pris soin de placer des garde-fous : pas de commentaire possible directement sur la page d'un élu. « Pour donner son avis, il faut rentrer dans une intervention précise, ce qui nécessite de connaître son sujet », explique Brice Person, qui relève de fait : « Une majorité de commentaires qui sont qualifiés ».

ISABELLE PETIOT

isabelle.petiot@lebienspublic.fr

PORTRAIT

BRICE PERSON

Cofondateur de Nosdéputés.fr



Informatique et démocratie

Natif de Semur-en-Auxois, Brice Person est un passionné d'informatique depuis son plus jeune âge.

Après un passage de dix années à Nice où il a créé son entreprise, il habite aujourd'hui à Montceau-et-Écharnant, où il poursuit son travail : dépannage informatique et création de sites Internet. Son temps libre est consacré à sa toute nouvelle entreprise, bénévole celle-là... Nosdéputés.fr, c'est 2 millions de pages vues depuis son lancement, entre 15 000 et 20 000 visiteurs par mois, mais aussi près de deux heures de travail par jour sans compter quelques nuits blanches...